

R. Si j'ai dit du mal de mon prochain par vengeance; mon péché est plus grave que si c'était par une simple envie de parler.

D. Serait-ce un grand mal de cacher à confession un péché mortel, ou quelque circonstance mortelle d'un péché.

R. Oui, ce serait faire une confession nulle et sacrilège.

*D. A quoi serait obligée une personne qui aurait fait une telle confession?

R. A la recommencer, et à accuser en particulier le crime qu'elle aurait commis en cachant ce péché ou cette circonstance.

*D. Et si l'on oubliait, dans sa confession, un péché mortel ou une circonstance grave, faute de s'être suffisamment examiné, serait-on coupable?

R. Oui, on le serait.

§ 3.

DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE

D. Comment faut-il se préparer à l'examen de sa conscience?

R. Par les sentiments exprimés dans la prière suivante, rédigée pour les personnes qui ne savent pas lire.

PRIÈRE AVANT L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

“Me voici rendu à vos pieds, ô mon Dieu ?
pour vous déclarer, dans la personne de votre